

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Larbi Ben M'hidi,
Oum El-Bouaghi.

Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural
Direction Générale des Forêts Conservation
des forêts
- Oum El-Bouaghi



CONVENTION DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE ET D'ECHANGES DIVERS

Entre :

L'UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI- OUM EL-BOUAGHI
Représentée par le Recteur

Monsieur: Prof. Zohir DIBI

ET

LA CONSERVATION DES FORETS – OUM EL-BOUAGHI
Représentée par son Conservateur

Monsieur : Athmane REGHIOUA



Préambule

En Algérie, aujourd'hui plus qu'avant, la protection des ressources naturelles, dans le cadre d'un développement durable, constitue une priorité et un objectif majeur de toutes les structures œuvrant pour la protection de l'environnement et de la nature dans le pays.

La conservation des forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, s'est fixée comme principale mission, la gestion des forêts et la conservation d'espèces et d'espaces naturels constituant un patrimoine national et universel de grandes valeurs. Cet objectif répond à l'une des exigences fondamentales de la politique nationale de développement économique et social qui considère prioritaires, les actions menées en direction de la protection de l'environnement et de la nature.

En outre, les échanges, le partenariat et la collaboration avec les institutions scientifiques et de recherche sont l'un des moyens préconisés par la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi afin d'atteindre ses objectifs, dès lors que cette collaboration est orientée vers la prise en charge réelle des problèmes qui retardent la protection, la préservation et la conservation du patrimoine naturel et ses ressources.

Par ailleurs, le Département des sciences de la nature et de la vie, de l'Université Larbi Ben M'hidi, Oum El-Bouaghi, formé dans sa majeure composante par des universitaires (enseignants-chercheurs et étudiants) du domaine des sciences de la nature et de la vie, compte parmi ses principaux objectifs d'approcher globalement les problèmes de la qualité de l'environnement et les actions de protection de la nature et du cadre de vie en incluant leurs dimensions : sociale, culturelle et économique. De construire une politique de conservation dans et avec la société en préconisant une approche intégrée visant à concilier la conservation du patrimoine biologique et du cadre de vie avec la recherche du développement socio-économique. L'Université Larbi Ben M'hidi œuvre également à être un véritable catalyseur et un partenaire pour l'action des pouvoirs publics, notamment en veillant à l'application des textes législatifs et réglementaires.

Aussi, la sensibilisation et l'implication des différents secteurs socio-économiques dans les actions de protection du patrimoine naturel, grâce à la collaboration avec les institutions travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles, les conservations des forêts en particulier, comptent parmi les actions primordiales du département des sciences de la nature et de la vie, de l'Université Larbi Ben M'hidi, Oum El-Bouaghi. Dans le souci de dynamiser la recherche scientifique et de répondre aux devoirs de sensibilisation et de vulgarisation des connaissances afin de favoriser la protection et le développement des ressources naturelles; la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi et le département des sciences de la nature et de la vie, de l'Université Larbi Ben M'hidi, Oum El-Bouaghi, avec des objectifs communs, de connaissance, de recherche et de conservation, estiment qu'ils sont deux organismes à vocation à la fois complémentaires, partageant des intérêts communs et jugent qu'un cadre de collaboration et d'échange ne peut être que bénéfique au bon développement de leurs activités respectives.

D'un commun accord, les deux parties contractantes de ladite convention considèrent judicieux et nécessaire d'établir une convention de collaboration et d'échanges. Cette convention obéit aux orientations définies par les textes et la réglementation en vigueur et fixe les principes généraux du cadre de collaboration, les différents objectifs/actions ainsi que les modalités d'intervention et de concrétisation.



Article n°01 : La présente convention détermine le cadre général et les modalités de coopération entre : L'Université Larbi Ben M'hidi et la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

Article n° 02 : Le partenariat concerne la formation, l'encadrement, les échanges, le partage d'expériences et les participations aux manifestations scientifiques organisées par les deux parties contractantes, elle est représentée dans les objectifs/actions énumérés ci-dessous :

- L'organisation commune de sorties d'explorations scientifiques (recherche), et pédagogiques dans les forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi.
- La diffusion et la valorisation des résultats des prospections et observations réalisées in situ par différents moyens (rapports, bulletins d'information, brochures, dépliants, conférences, séminaires,...).
- L'organisation commune de session de formation et d'encadrement entre les cadres de la conservation des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi et les membres (enseignants – chercheurs et étudiants) du département des sciences de la nature et de la vie, de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi (stages de formation thématiques ; atelier ; Work field...)
- La facilitation de l'accès à la documentation détenue par les deux parties.
- La facilitation de l'accès à la formation Master et à la post graduation spécialisée pour les employés de la conservation des forêts dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- La réalisation commune de supports audio-visuels (Bases photographiques et documentaires, reportages et films scientifiques ou de vulgarisation, sites web,...).
- La proposition de thèmes de recherche dans le cadre des mémoires de fin d'étude et en tenant compte des préoccupations et suggestions de la conservation des forêts
- Fournir un appui technique et consultatif dans certains domaines en relation avec l'activité du secteur des forêts.

Article n° 03 : Pour assurer une meilleure garantie à l'aboutissement des objectifs/actions précitées, les deux parties conviennent :

- De donner à leur collaboration un caractère privilégié et exemplaire en vue notamment de promouvoir, d'intensifier et de généraliser les échanges entre elles, ce qui permettra de renouveler la convention.
- De conjuguer leurs potentialités respectives tant matérielles qu'humaines.
- D'élaborer un programme d'échanges et de partenariat régulier.

Article n°04 : La présente convention est établie pour une durée de trois (03) années, renouvelables, et prend effet à compter de la date de sa signature.

Article n°05 : Les deux parties s'engagent à tracer un plan de travail sur trois années, en élaborant un programme d'activité trimestriel complété par des termes de références pour chaque action envisagée ; où seront définies : les objectifs, les démarches, les ressources humaines et les besoins matériels nécessaires à la concrétisation de l'action.

Article n° 06 : Les deux parties ont convenu de tenir une réunion durant l'année (mois d'octobre). Cette réunion se tiendra simultanément au niveau de leurs sièges respectifs et aura pour but de traiter les actions suivantes :

- Etablir et réviser le programme de collaboration.
- Assurer le suivi de l'état d'avancement des programmes d'échanges.

Article n°07 : Les deux parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires et disponibles pour la concrétisation des objectifs/actions.

Article n°08 : La résiliation de la présente convention peut être faite d'un commun accord ou à la demande d'une des deux parties, après un préavis de trois (03) mois, accompagné d'un rapport circonstancié. La dite résiliation ne peut être prononcée qu'après élaboration d'un procès verbal et d'un bilan final d'activité communs.

Fait à Oum El-Bouaghi le : 19 MAI 2021

Le conservateur des forêts de la wilaya d'Oum El-Bouaghi
Le Conservateur
Monsieur : Athmane REGHIOUA

Le recteur de l'Université Larbi Benm'hidi, Oum El-Bouaghi
Le Recteur
Monsieur : Prof. Zohir DIBI

مدير جامعة أم البواقي
أ.و : وبيي زهير



من الوزير ويتقوى
محافظ الغابات
رشيد عثامنة